

Nominations et marchés de l'État

[Traduction]

Je répète ce que j'ai dit tout à l'heure, il faut que nous nous assurions que les personnes à qui le gouvernement offre une place en or pour des motifs partisans soient assez compétentes pour remplir les fonctions auxquelles ont les destine. Le *Citizen* d'Ottawa nous apprenait il y a quelque temps que M. Williams Hawkins venait d'être nommé à la Commission du textile et du vêtement. Selon cet article, de l'aveu même de M. Hawkins celui-ci n'avait pas la compétence nécessaire, il n'avait jamais sollicité ce poste et n'avait pas la moindre idée pour quelle raison le gouvernement l'avait choisi pour occuper ce poste. Je suis tout à fait convaincu que s'il possédait de tels renseignements, un comité parlementaire chargé d'examiner la compétence d'un tel candidat y réfléchirait à deux fois avant de recommander à la Chambre sa nomination.

● (1720)

Il n'y a pas tellement longtemps, Roy McMurtry a été nommé haut commissaire en Angleterre.

Des voix: Bravo!

M. Boudria: Je suis heureux d'entendre ces applaudissements. Je connais très bien M. McMurtry et je le considère comme un ami. Selon moi, il a la compétence voulue pour occuper un tel poste.

Des voix: Bravo!

M. Boudria: C'est très bien. Nous ne discutons cependant pas des compétences de M. McMurtry, mais du procédé utilisé. Le premier ministre a dit que les nominations politiques importantes dans le domaine de l'économie ou des affaires extérieures seraient examinées par un comité parlementaire. Je voudrais demander aux députés quel poste est plus important pour le secteur des affaires extérieures que celui de haut commissaire du Canada en Grande-Bretagne. C'est vraiment un poste important. Dans ce cas, le premier ministre du Canada devrait peut-être remplir la promesse qu'il avait faite il y a six mois.

On nous dit qu'après les nombreuses questions que j'ai posées à la Chambre, le premier ministre a enfin demandé au président du comité de la réforme de la Chambre de songer à la possibilité de mettre au point un mécanisme pour faire passer une entrevue à de tels candidats à l'avenir. C'est ridicule. Chez moi, il ne faut pas six mois pour mettre au point un mécanisme pour faire subir une entrevue aux candidats.

Après six mois, tout ce que le premier ministre nous offre c'est une solution éventuelle. De la part du premier ministre, cela ne nous satisfait pas. Il doit faire preuve de leadership et tenir ses promesses, ou alors qu'il prenne la parole à la Chambre pour s'excuser auprès des Canadiens d'avoir commis une erreur en leur disant qu'il remplirait sa promesse. Il devrait maintenant reconnaître qu'il en est incapable et qu'il n'a pas la compétence voulue pour faire ce qu'il avait lui-même offert.

[Français]

Et je vois mes confrères du parti progressiste conservateur, les appuis-livre de ce côté-ci de la Chambre, monsieur le Président, et j'ose espérer que les appuis-livre qui se sont fait élire à cette Chambre . . .

Une voix: Il n'y a pas trop de livres!

M. Boudria: Non, ils n'ont pas trop d'appui non plus d'après ce que je peux voir, monsieur le Président, parce que les appuis-livre sont en faible nombre pour appuyer le gouvernement cet après-midi. Mais j'ose espérer que les appuis-livre dans cette Chambre prononceront eux-mêmes un discours tantôt et justement appuieront l'engagement que le premier ministre a pris dans sa campagne et dénonceront en même temps les attitudes que le premier ministre a démontrées depuis l'élection du 4 septembre.

Monsieur le Président, on ne peut pas à la fois dire que le premier ministre avait raison durant la campagne électorale et dire qu'il a encore raison aujourd'hui parce que ses actions sont à l'inverse de celles qu'il a démontrées durant la campagne électorale. Et je remarque mon honorable collègue de ce côté-ci de la Chambre qui dit oui, le premier ministre a raison lorsqu'il se contredit. Monsieur le Président, c'est possible et c'est peut-être cela la mentalité du parti progressiste conservateur. C'est peut-être de cette façon-là que les députés conservateurs pensent que le gouvernement a le droit de dire deux choses à la fois, deux choses différentes simultanément au peuple.

Je sais qu'on ne peut pas dire que les honorables députés donnent le droit au gouvernement de mentir parce que cela ne serait pas parlementaire. Disons que les honorables députés du parti progressiste conservateur sont d'avis que le gouvernement a le droit de dire deux choses différentes simultanément au peuple canadien. Et, de cette façon, les députés du parti progressiste conservateur appuient le premier ministre lorsqu'il a agi de façon à décevoir le peuple de notre pays.

Monsieur le Président, les réponses du premier ministre et du vice-premier ministre (M. Nielsen) jusqu'à présent sont insatisfaisantes. Un renvoi à un comité est nécessaire afin de discuter de cette question et j'ose espérer que ce comité sera mandaté dès aujourd'hui et siégera bientôt afin que l'on puisse établir les critères nécessaires pour ensuite pouvoir embaucher des candidats à ces postes importants, de la façon promise par le premier ministre durant la dernière campagne électorale.

[Traduction]

En outre, selon moi, le gouvernement devrait immédiatement cesser pendant deux mois de faire des nominations politiques. D'ici là nous pourrions établir les structures parlementaires que le premier ministre avait promises pendant la campagne électorale. Par la suite, ceux qui seront nommés à des postes élevés le seront non seulement avec le consentement du gouvernement, mais aussi avec l'adhésion de la Chambre et du peuple canadien.